



Rapport du Conseil Communal Séance du 6 octobre 2026

Présents: M. Jean Luc Nosbusch, bourgmestre ;
M. Bruno Domingues Grilo, Mme Lynn Mossong, échevins ;
M. Camille Hoffmann, M. Emile Wies, Mme Andreza Sanguessuga Nene,
M. Thomas Fellerich, Mme Anne Kohl-Kortum, Mme Monique Kuijpers,
Mme Annemie Loor, conseillers ;
M. Christophe Bastos, secrétaire communal ;

Absence excusée : Mme Cindy Dichter, conseillère (procuration à Mme Lynn Mossong) ;

Ordre du jour

En séance publique:

Administration générale

1. Approbation de la convention relative à la participation financière de l'État au projet d'agrandissement de la Maison Relais / crèche Beaufort
2. Approbation de la convention relative à la mise à disposition de deux pompes à chaleur
3. Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'une installation photovoltaïque
4. Approbation de titres de recette 2026
5. Approbation de l'adaptation du prix du repas sur roues ainsi que du prix de livraison
6. Modifications budgétaires
 - a. Approbation d'un nouveau crédit - Frais d'études relatifs au renouvellement et à l'aménagement de la rue de la Libération - article 4/624/211000/26014
 - b. Approbation d'un crédit supplémentaire - Construction d'un nouveau réservoir d'eau à Dillingen - article 4/630/222100/14006
 - c. Approbation d'un crédit supplémentaire - Redressement de la rue Belair à Beaufort - article 4/624/221313/18001
7. Approbation de devis estimatifs
 - a. Frais d'études pour le renouvellement ou le remplacement complet du système de réfrigération de la patinoire - article 4/824/211000/26011
 - b. Aménagement d'un trottoir dans la route de Dillingen - article 4/624/221313/15001
 - c. Frais d'études pour la mise en œuvre d'une zone 30 km/h aux abords de l'école - article 4/622/211000/25006
 - d. Subside extraordinaire pour le dépannage et la réparation urgente de la réfrigération de la patinoire - article 4/824/240000/26010
 - e. Frais d'études relatifs au renouvellement et à l'aménagement de la rue de la Libération - article 4/624/211000/26014
 - f. Devis supplémentaire relatif au redressement de la rue Belair à Beaufort - article 4/624/221313/18001
8. Approbation de décomptes
 - a. Renouvellement de la canalisation à l'intérieur de la localité de Dillingen - projet 18001
 - b. Aménagement de la place du lavoir à Dillingen - projet 12004
 - c. Aménagement du parking près de la piscine à Beaufort - projet 23002
 - d. Établissement de la zone de protection des sources de Dillingen et Grundhof - projet 12006
9. Approbation du dossier de soumission relatif à l'aménagement de la N10 et de la PC3 dans la traversée de Dillingen
10. Église Saint-Michel à Beaufort - Avis relatif à l'intention de classement comme patrimoine culturel national
11. Modification des valeurs de principe des cadeaux de circonstances - Livre offert à l'occasion de la Saint-Nicolas
12. a. Prise d'acte des délibérations du conseil d'administration de l'Office social régional des séances du 13 avril, 1er juillet et 31 août 2026
b. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2024 de l'Office social régional

Circulation

13. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation dans la Grand-Rue à Beaufort
14. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation sur la piste cyclable PC 3 à Dillingen

Associations

15. Octroi d'un subside extraordinaire dans le cadre de la Fête 55+ 2026 au Lëtzeburger Guiden a Scouten Grupp Frère Roger Beefort

Personnel communal

16. Création d'un poste de fonctionnaire communal - Groupe de traitement B1, sous-groupe technique

En séance à huis clos:**Personnel communal**

17. Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour le service du secrétariat communal

Tous les points de la séance publique sont adoptés à l'unanimité, à l'exception des points 10 et 11.

Début de la séance à 10:00 heures

En séance publique**1. Participation financière de l'État au projet d'agrandissement de la Maison Relais / crèche**

Le conseil communal approuve la convention relative à la participation financière de l'État au projet d'agrandissement de la Maison Relais / crèche Beaufort. Le projet retient une capacité de 109 enfants scolarisés. La participation de l'État est limitée à 50 % des coûts, plafonnée à 15.000,00 € TTC par place, avec un montant supplémentaire maximal de 100.000,00 € TTC pour une aire de jeux, soit une aide maximale totale de 1.735.000,00 € TTC.

2. Mise à disposition de deux pompes à chaleur

Le conseil communal approuve la convention avec le Natur- & Geopark Möllerdall concernant deux pompes à chaleur du projet LIFE-IP ZENAPA installées dans l'ancienne auberge de jeunesse. Les installations restent la propriété du syndicat, tandis que les frais d'entretien, de maintenance et de réparation sont pris en charge par la commune.

3. Mise à disposition d'une installation photovoltaïque

Le conseil communal approuve la convention avec le Natur- & Geopark Möllerdall relative à l'installation photovoltaïque du Centre d'accueil Möllerdall. L'électricité produite sera prioritairement autoconsommée et partagée entre le Centre d'accueil, la Maison Theis et l'ancienne auberge de jeunesse. L'installation reste la propriété du syndicat et les frais d'entretien, de maintenance et de réparation sont à charge de la commune.

4. Approbation de titres de recette 2026

Le conseil communal approuve les titres de recette de l'exercice 2026 pour un montant total de 3.940.331,14 €. Ceux-ci concernent notamment le Fonds de dotation globale des communes, différents subsides, loyers, remboursements, taxes et recettes communales.

5. Adaptation des tarifs du service « repas sur roues »

À compter du 1er janvier 2027, le prix du repas du jour est fixé à 14,75 € et le prix de la livraison individuelle à 6,75 €. La commune continue de prendre en charge le leasing de la plaque à induction, facturé 23,00 € par SERVIOR, et notifiera les nouveaux tarifs aux bénéficiaires dans le respect du préavis légal.

6. Modifications budgétaires

a. Afin de coordonner le projet communal avec les travaux prévus par Creos Luxembourg S.A. et POST Luxembourg, le conseil communal approuve un nouveau crédit de 50.000,00 € à l'article 4/624/211000/26014. Le crédit est imputé sur le boni de l'exercice 2026.

b. Le conseil communal approuve un crédit supplémentaire de 70.000,00 € à l'article 4/630/222100/14006 afin de couvrir les dépenses nécessaires à la poursuite et à l'achèvement du nouveau réservoir d'eau à Dillingen. Le montant est imputé sur le boni de l'exercice 2026.

c. Le conseil communal approuve un crédit supplémentaire de 350.000,00 € à l'article 4/624/221313/18001. Cette augmentation couvre la hausse des prix de construction et les prestations complémentaires réalisées dans le cadre du redressement de la rue Belair. Le montant est imputé sur le boni de l'exercice 2026.

7. Approbation de devis estimatifs

a. Le conseil communal approuve le devis initial de 50.000,00 € TTC relatif aux études nécessaires au renouvellement ou au remplacement complet du système de réfrigération de la patinoire. La dépense est imputée à l'article 4/824/211000/26011.

b. Le conseil communal approuve le devis initial de 321.644,25 € TTC pour l'aménagement d'un trottoir dans la route de Dillingen. Les crédits nécessaires sont couverts par les inscriptions budgétaires des exercices 2018 à 2026 à l'article 4/624/221313/15001.

c. Le conseil communal approuve le devis initial de 40.000,00 € TTC pour les études relatives à la mise en œuvre d'une zone 30 km/h aux abords de l'école. Les crédits sont inscrits aux budgets 2025 et 2026 à l'article 4/622/211000/25006.

d. Le conseil communal approuve un devis initial de 250.000,00 € TTC relatif au subside extraordinaire destiné au dépannage et à la réparation urgente de la réfrigération de la patinoire. La dépense est imputée à l'article 4/824/240000/26010.

e. Le conseil communal approuve le devis initial de 50.000,00 € TTC pour les études relatives au réaménagement de la rue de la Libération, à réaliser en coordination avec Creos Luxembourg S.A. et POST Luxembourg. La dépense est imputée à l'article 4/624/211000/26014.

f. Le conseil communal approuve un devis supplémentaire de 350.000,00 € TTC pour le redressement de la rue Belair. Le coût total actualisé du projet passe ainsi de 1.345.000,00 € à 1.695.000,00 € TTC.

8. Approbation de décomptes

a. Le conseil communal approuve le décompte définitif du projet 18001 relatif au renouvellement de la canalisation dans la localité de Dillingen. Le décompte est arrêté à 0,00 € TTC et l'article budgétaire 4/542/222100/18001 peut être clôturé.

b. Le conseil communal approuve le décompte définitif du projet 12004 relatif à l'aménagement de la place du lavoir à Dillingen. Le décompte est arrêté à 0,00 € TTC et l'article budgétaire 4/621/221313/12004 peut être clôturé.

c. Le conseil communal approuve le décompte définitif du projet 23002 relatif à l'aménagement du parking près de la piscine à Beaufort. Le décompte est arrêté à 0,00 € TTC et l'article budgétaire 4/621/221313/23002 peut être clôturé.

d. Le conseil communal approuve le décompte définitif du projet 12006 relatif à l'établissement de la zone de protection des sources de Dillingen et Grundhof. Le coût total des études et prestations réalisées s'élève à 42.090,31 € TTC.

9. Aménagement de la N10 et de la PC3 dans la traversée de Dillingen

Le conseil communal approuve le dossier de soumission relatif à l'aménagement de la N10 et de la piste cyclable PC3 dans la traversée de Dillingen. Le coût total du projet s'élève à 6.831.630,59 € TTC et la dépense est imputable sur les crédits du Fonds des Routes.

10. Classement de l'église Saint-Michel comme patrimoine culturel national

Par 10 voix pour et 1 abstention, le conseil communal émet un avis favorable à l'intention de classer comme patrimoine culturel national l'église Saint-Michel et la place qui l'entoure. Le classement concerne les parcelles cadastrales nos 244/4053 et 244/4054.

11. Livre offert à l'occasion de la Saint-Nicolas

Par 9 voix pour et 2 abstentions, le conseil communal décide d'offrir à chaque enfant concerné un livre adapté à son âge ainsi qu'un sachet.

12.a. Délibérations du conseil d'administration de l'Office social régional

Le conseil communal prend acte de six délibérations de l'Office social régional relatives au remplacement d'un congé de maternité, à la réduction temporaire de la tâche d'une agente pendant son congé parental, à la création d'un poste de 10 heures par semaine pour le projet PISL, à deux engagements liés à ce projet et à un remplacement, ainsi qu'à la création d'un crédit budgétaire de 2.000,00 €.

12.b. Bilan et compte de profits et pertes 2024 de l'Office social régional

Le conseil communal arrête provisoirement le bilan et le compte de profits et pertes 2024 de l'Office social régional. Le bilan présente un total de 1.058.352,59 €, les charges s'élèvent à 1.049.797,84 € et le bénéfice de l'exercice à 47.882,77 €. Le dossier est transmis au ministre des Affaires intérieures en vue de son arrêté définitif.

13. Règlement temporaire d'urgence dans la Grand-Rue à Beaufort

Le conseil communal confirme le règlement temporaire d'urgence applicable à partir du 28 septembre 2026 jusqu'à la fin du chantier aux abords des maisons nos 92 à 104, Grand-Rue. Le stationnement y est interdit et la circulation alternée est réglée

par des feux tricolores pendant les travaux.

14. Règlement temporaire d'urgence sur la piste cyclable PC 3 à Dillingen

Le conseil communal confirme la fermeture du tronçon de la piste cyclable PC 3 longeant le camping et la rue de la Sûre à Dillingen, du 14 septembre 2026 au 30 juillet 2027 inclus. Les usagers sont déviés par la route nationale N10 pendant la durée des travaux.

15. Subside extraordinaire dans le cadre de la Fête 55+ 2026

Le conseil communal accorde au Lëtzebuerger Guiden a Scouten Grupp Frère Roger Beefort un subside extraordinaire de 3.590,00 €, correspondant aux bons de consommation utilisés lors de la Fête 55+ 2026. Le groupe assurera la répartition de ce montant entre les associations participantes.

16. Création d'un poste de fonctionnaire communal - Groupe B1 technique

Le conseil communal approuve la création d'un poste à tâche complète de chargé technique, classé dans le groupe de traitement B1, sous-groupe technique, pour le service technique. Le titulaire exercera les fonctions de technicien communal - coordinateur du service technique et du facility management.

En séance à huis clos

17. Nomination provisoire au service du secrétariat communal

Réuni à huis clos, le conseil communal procède au scrutin secret pour pourvoir le poste de fonctionnaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif. Les 10 suffrages exprimés se portent sur l'option « Aucun candidat » ; aucun candidat n'est dès lors retenu et aucune nomination provisoire n'intervient.

Fin de la séance à 11:30 heures